



---

**Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique****Soixante-douzième session**

Bangkok, 15-19 mai 2016

Point 3 de l'ordre du jour provisoire\*

**Examen des questions relatives à l'appareil subsidiaire de la Commission, y compris les activités des institutions régionales****Rapport sur l'exécution du programme pour l'exercice biennal 2014-2015****Note du secrétariat***Résumé*

Le présent rapport dresse un bilan des progrès accomplis dans l'exécution du programme de la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique (CESAP) pour l'exercice biennal 2014-2015, sur la base des résultats escomptés tels qu'énoncés dans le cadre stratégique pour chacun des sous-programmes. Il met en lumière les réalisations et résultats du programme, par sous-programme, pour l'exercice biennal 2014-2015.

Le présent rapport est essentiel pour permettre à la Commission de répondre devant ses membres et membres associés de l'utilisation efficace de ses ressources et de la fourniture des résultats prescrits par son mandat. L'appréciation des réalisations et des résultats du programme s'appuie sur les informations recueillies auprès des utilisateurs finals des produits et services du secrétariat au moyen d'enquêtes, d'entretiens, d'évaluations ou autres examens.

Le présent rapport a été examiné par le Comité consultatif des représentants permanents et autres représentants désignés par les membres de la Commission à sa 364<sup>e</sup> session, qui s'est tenue le 24 mars 2016.

La Commission souhaitera peut-être examiner le présent rapport et formuler des observations sur l'exécution générale du programme de la CESAP et ses huit sous-programmes. Au vu des enseignements tirés, la Commission est également invitée à donner au secrétariat des orientations quant aux modalités futures de mise en œuvre qui amélioreraient l'efficacité de la CESAP.

---

\* E/ESCAP/72/L.1.

## Table des matières

	<i>Page</i>
I. Mise en œuvre du programme de l'exercice biennal 2014-2015: principaux résultats obtenus.....	2
II. Résultats obtenus au cours de l'exercice biennal 2014-2015.....	3
A. Direction exécutive et administration .....	3
B. Sous-programme 1: Politiques macroéconomiques et développement inclusif.....	5
C. Sous-programme 2: Commerce et investissement .....	7
D. Sous-programme 3: Transport .....	8
E. Sous-programme 4: Environnement et développement .....	10
F. Sous-programme 5: Technologies de l'information et de la communication et réduction des risques de catastrophe.....	11
G. Sous-programme 6: Développement social .....	13
H. Sous-programme 7: Statistiques.....	15
I. Sous-programme 8: Activités sous-régionales pour le développement ....	16

## **I. Mise en œuvre du programme de l'exercice biennal 2014-2015: principaux résultats obtenus**

1. Pour relever les défis existants en Asie et dans le Pacifique, la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique (CESAP) s'est employée à promouvoir un consensus régional pour l'intégration équilibrée des dimensions économique, sociale et environnementale du développement durable, l'amélioration de la cohérence dans l'ensemble du système des Nations Unies pour la mise en œuvre des Objectifs du Millénaire pour le développement et l'inclusion des perspectives régionales dans le programme de développement durable à l'horizon 2030. Pour faire en sorte que tous ses membres, notamment les pays les moins avancés, les pays en développement sans littoral et les petits États insulaires en développement tirent profit de l'intégration économique, la CESAP a appuyé l'engagement de ses États membres dans les concertations régionales et mondiales et a apporté la recherche, l'analyse et la coopération technique nécessaires pour l'établissement de politiques rationnelles dans les domaines suivants: macroéconomie et financement du développement, commerce et investissement, science, innovation et transfert de technologie, systèmes internationaux de transport routier et de logistique, environnement, technologie développement durable, technologies de l'information et de la communication et gestion des risques de catastrophe, dimensions sociales et modernisation des services statistiques. La CESAP a également apporté une assistance technique pour traiter les priorités sous-régionales, notamment le changement climatique dans le Pacifique, la protection de l'environnement en Asie de l'Est et du Nord-Est, la facilitation du commerce et des transports en Asie du Nord et en Asie centrale et la réalisation des objectifs de développement convenus à l'échelon international en Asie du Sud et du Sud-Ouest.

### Défis, obstacles et buts non atteints

2. La mise en œuvre d'un programme de développement durable, qui intègre pleinement les trois dimensions — économique, sociale et environnementale — du développement, exige que toutes les parties prenantes envisagent les questions à traiter de manière globale. La réalisation des objectifs de développement convenus à l'échelon international souffre souvent dans la région Asie-Pacifique des carences des cadres institutionnels et des différences de niveaux de développement. Ces obstacles peuvent compromettre l'efficacité de la conception et de l'application des politiques et programmes à l'échelon national. L'évolution rapide et la nature technique de la science et de la technologie, associées à la difficulté de trouver un équilibre entre les règles en vigueur et les réalités actuelles, rendent difficile l'action des décideurs lorsqu'il s'agit d'intégrer des questions prioritaires dans les stratégies nationales de développement. Les insuffisances du partage des données et l'absence d'accord sur les normes nuisent à la capacité des pays de coopérer avec efficacité au niveau régional.

## II. Résultats obtenus au cours de l'exercice biennal 2014-2015<sup>1</sup>

### A. Direction exécutive et administration

**Objectif de l'Organisation:** Veiller à l'exécution intégrale des décisions des organes délibérants et au respect des politiques et procédures de l'Organisation dans la gestion du programme de travail et des ressources humaines et financières de la CESAP

#### Réalisation escomptée: a) Le programme de travail est géré efficacement

**Énoncé des réalisations:** À la fin de 2015, 97 % des produits quantifiables demandés (contre un objectif de 93 % pour l'exercice biennal) avaient été fournis dans les délais prescrits. L'activité à cet égard a souffert des manifestations qui ont eu lieu en Thaïlande au début de 2014, qui ont limité l'accès aux locaux des Nations Unies ou entraîné la fermeture de ceux-ci pendant une période prolongée. Plusieurs réunions ont été reportées ou annulées, ce qui s'est répercuté sur le programme de réunions au deuxième semestre de 2014. Toutefois, grâce aux plans d'urgence déclenchés par la CESAP, l'exécution du programme de travail ne s'en est pas ressentie. La CESAP a utilisé 99,16 % (contre un objectif de 100 % pour l'exercice biennal) de son budget ordinaire pour l'exercice biennal. Par l'intermédiaire de son programme de travail, la CESAP a aidé de hauts responsables des États membres et des Gouvernements membres associés à participer aux concertations tenues à l'échelle régionale et mondiale et a apporté les recherches, l'analyse et la coopération technique nécessaires pour mettre au point des politiques rationnelles, en particulier dans le domaine du développement économique et social.

<sup>1</sup> Les produits mentionnés dans la présente section figurent dans le projet de budget-programme soumis à l'Assemblée générale à sa soixante-huitième session (A/68/6 (Sect. 19)). Le budget-programme pour l'exercice biennal 2014-2015 a été approuvé par l'Assemblée générale dans sa résolution 69/263 A-C.

**Réalisation escomptée: b) Identification des problèmes émergents exigeant l'attention des États membres**

**Énoncé des réalisations:** Les soixante-dixième et soixante et onzième sessions de la Commission ont donné le ton pour l'exercice biennal, avec l'adoption de vigoureuses résolutions qui auront des incidences dans un grand nombre de domaines. L'adoption de la résolution 71/1 de la Commission, intitulée « Restructurer l'appareil de conférence de la Commission pour l'adapter aux évolutions du programme de développement pour l'après-2015 » appuiera les activités de la CESAP dans les domaines suivants : énergie, financement au service du développement et science, technologie et innovation. Au mois de décembre 2015, 203 recommandations (contre un objectif de 105 pour l'exercice biennal) avaient été formulées par des organismes intergouvernementaux sur des questions émergentes devant être examinées. Par l'intermédiaire du Cabinet de la Secrétaire exécutive, le secrétariat a assuré une étroite coordination de la planification et un solide encadrement pour la réalisation de l'objectif fixé.

**Réalisation escomptée: c) Amélioration de la cohérence des politiques pour la gestion des activités de développement économique et social de l'ONU**

**Énoncé des réalisations:** Le Mécanisme de coordination régionale pour l'Asie et le Pacifique a continué d'améliorer la coordination et la cohérence dans l'ensemble du système des Nations Unies. Le nombre de résultats concrets obtenus dans le cadre du Mécanisme est passé de 20 en 2012-2013 à 34 en 2014-2015 (contre un objectif de 30 pour l'exercice biennal). Les travaux menés au titre du Mécanisme ont notamment conduit les organisations des Nations Unies de la région à adopter l'approche cohérente et concertée « Unis dans l'action » dans leurs activités de coopération avec l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ASEAN), comme en témoignent le plan de travail commun ONU-ASEAN pour 2015 et la formulation du nouveau plan de travail commun ONU-ASEAN pour 2016-2020. La CESAP a en outre mis au point un site Web sur lequel les membres du Mécanisme peuvent mettre des renseignements sur les réunions, les questions thématiques et autres en rapport avec le Mécanisme. Ce site Web permet de sensibiliser les États membres et les parties prenantes aux activités menées au titre du Mécanisme.

**Réalisation escomptée: d) Meilleure diffusion des travaux analytiques et normatifs de la CESAP et de ses activités de renforcement des capacités, et meilleure visibilité de la CESAP en tant que première instance régionale au service du développement inclusif et durable, ainsi que de son rôle et de son impact sur l'élaboration des politiques et leurs résultats**

**Énoncé des réalisations:** La couverture médiatique des activités de la CESAP s'est traduite par 287 mentions dans les grands organes d'information (contre un objectif de 146 pour l'exercice biennal). En outre, la CESAP a été mentionnée à 290 reprises dans les 22 articles d'opinion de la Secrétaire exécutive parus dans des médias régionaux ou nationaux de grande audience (contre un objectif de 36 pour l'exercice biennal), par exemple la BBC, CNBC, le Financial Times, Bloomberg, CCTV et Channel News Asia. En outre, la présence de la Commission dans les médias sociaux n'a cessé de croître. Au cours de l'exercice biennal, le site Web a été consulté approximativement 1,2 million de fois. Le nombre de fois où le bouton

« J'aime » a été activé sur la page facebook de la CESAP a plus que doublé. Le compte Twitter de la CESAP a acquis près de 30 % d'abonnés de plus. Ainsi, les activités de la CESAP sont mieux connues, ce qui renforce la place de la Commission en tant que plateforme régionale complète.

**Réalisation escomptée: e) Meilleur respect des délais dans la présentation de la documentation**

**Énoncé des réalisations:** Au mois de décembre 2015, 47,20 % des documents de pré-session avaient été soumis dans le délai de 10 semaines prescrit (contre un objectif de 70 % pour l'exercice biennal). Ce faible taux d'exécution tient pour l'essentiel aux manifestations qui ont eu lieu en Thaïlande au début de 2014, qui ont limité l'accès aux locaux des Nations Unies ou entraîné la fermeture de ceux-ci. Du fait de la reprogrammation des réunions au deuxième semestre de 2014, il a fallu mettre à jour les documents de base, d'où leur soumission tardive.

**B. Sous-programme 1: Politiques macroéconomiques et développement inclusif**

**Objectif de l'Organisation:** Promouvoir un environnement de politique macroéconomique favorable et renforcer la coopération économique régionale pour un développement inclusif et durable dans la région de l'Asie et du Pacifique, en particulier afin de réduire la pauvreté et d'atteindre les autres objectifs de développement convenus au niveau international, notamment dans les pays ayant des besoins particuliers

**Réalisation escomptée: a) Meilleure compréhension de la part des décideurs et autres groupes cibles des tendances en matière de développement, des problèmes émergents, des enjeux macroéconomiques et des possibilités d'action fondées sur les faits propres à stimuler la croissance économique et à réduire la pauvreté ainsi que les écarts de développement**

**Énoncé des réalisations:** Les travaux de la Commission ont donné lieu à des débats d'actualité et de type nouveau sur les problèmes économiques et sociaux émergents de la région. Huit cents références (contre un objectif de 850 pour l'exercice biennal) aux constatations de l'*Étude sur la situation économique et sociale de l'Asie et du Pacifique* ont paru dans des documents d'orientation, des ouvrages universitaires et des organes d'information. Les réalisations ont été inférieures à l'objectif, l'édition 2014 de l'*Étude* ayant été lancée à l'occasion de petites réunions sous-régionales plutôt que d'une grande réunion régionale du fait des manifestations survenues en Thaïlande au début de 2014. Les références provenaient d'organes d'information de haut niveau tels que la BBC, Bloomberg, CNN, le Financial Times, Reuters, le Wall Street Journal et Xinhua. La presse nationale des pays de la région a aussi relayé les informations. Au cours des sessions de la Commission et du Comité des politiques macroéconomiques, de la réduction de la pauvreté et du développement inclusif, les États membres ont fréquemment fait mention des conclusions et messages clefs de l'*Étude* dans leurs déclarations de politique générale et au cours de tables rondes.

**Réalisation escomptée: b) Accroissement de la participation régionale aux forums mondiaux sur le développement et renforcement de la coopération économique et financière régionale pour tirer parti des synergies mutuellement bénéfiques qui contribuent à un développement inclusif et durable, en particulier par le biais de la coopération Sud-Sud**

**Énoncé des réalisations:** La CESAP a organisé avec succès des débats et des ateliers de haut niveau qui ont aidé les États membres à parvenir à un consensus sur la formulation de politiques relatives au développement durable. Quatre documents finals traduisant le consensus sur la coopération économique et financière régionale (contre un objectif de 3 pour l'exercice biennal) ont été approuvés par la Réunion d'information Asie-Pacifique sur le financement du développement durable (Jakarta, 10 et 11 juin) et par la Consultation Asie-Pacifique de haut niveau sur le financement du développement (Jakarta, 29 et 30 avril 2015). Ces documents, ainsi que la publication intitulée *Financing for Transformation: From Agenda to Action on Sustainable Development in Asia and the Pacific*, ont contribué à renforcer la représentation de la région à la troisième Conférence internationale sur le financement du développement (Addis-Abeba, 13-16 juillet 2015). L'adoption de la résolution 70/1 de la Commission relative à la mise en œuvre de la Déclaration de Bangkok sur la coopération et l'intégration économiques régionales en Asie et dans le Pacifique a aussi mis à jour des activités entreprises en synergie et en collaboration parmi les États membres aux fins d'un développement effectif, inclusif et durable dans la région.

**Réalisation escomptée: c) Renforcement des capacités des États membres, notamment des pays ayant des besoins particuliers, afin qu'ils puissent formuler et appliquer des politiques de développement pour la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement et la mise en œuvre du Programme d'action d'Istanbul en faveur des pays les moins avancés et des objectifs de développement convenus à l'échelon international**

**Énoncé des réalisations:** Trente et un pays de la région (contre un objectif de 30 pour l'exercice biennal) ont intégré dans leurs stratégies et politiques nationales les principes et recommandations formulés par la CESAP pour atteindre les Objectifs du Millénaire pour le développement. La volonté des États membres de mettre en œuvre le Programme d'action en faveur des pays les moins avancés pour la décennie 2011-2020 (Programme d'action d'Istanbul) est mise en évidence dans la résolution 70/3. Globalement, 89,6 % des participants aux activités de la CESAP (contre un objectif de 85 % pour l'exercice biennal) ont indiqué qu'ils étaient davantage en mesure de concevoir et d'appliquer des politiques de développement économique rationnelles. Le Samoa et les Maldives ne figurent plus parmi les pays les moins avancés, tandis que Kiribati, les Tuvalu et le Vanuatu sont sur le point de sortir de cette catégorie. Le Bangladesh, le Bhoutan, le Cambodge, le Myanmar, le Népal et la République démocratique populaire lao ont pour objectif de sortir de cette catégorie d'ici à 2020.

**Réalisation escomptée: d) Renforcement de la capacité des États membres à formuler et mettre en œuvre des politiques de développement rural favorisant l'agriculture durable et la sécurité alimentaire**

**Énoncé des réalisations:** Par ses travaux, le Centre pour l'atténuation de la pauvreté par l'agriculture durable a aidé les États membres à élaborer des politiques davantage fondées sur des données factuelles en faveur de

l'agriculture durable, en tenant compte des aspects environnementaux, économiques et sociaux. La série de documents d'orientation publiés par le Centre a aussi contribué à l'amélioration des connaissances en ce qui concerne la sécurité alimentaire, le rôle de l'agriculture dans la transformation structurelle, les systèmes d'innovation agricole et l'accès des petits exploitants aux marchés. Globalement, 81 % des participants (contre un objectif de 85 % pour l'exercice biennal) aux activités du Centre ont indiqué qu'ils étaient mieux à même de formuler et d'appliquer des politiques de développement rural favorisant l'agriculture durable et la sécurité alimentaire.

### C. Sous-programme 2: Commerce et investissement

**Objectif de l'Organisation:** Renforcer le commerce, l'investissement, le développement de l'entreprise et le transfert des technologies pour un développement inclusif et durable dans la région de l'Asie et du Pacifique

**Réalisation escomptée: a) Meilleure connaissance dans les États membres de la CESAP des tendances, questions émergentes et possibilités d'action fondées sur les faits les domaines du commerce, de l'investissement, du développement de l'entreprise et du transfert des technologies à l'appui d'un développement inclusif et durable**

**Énoncé des réalisations:** Le travail analytique, y compris la publication phare *Asia-Pacific Trade and Investment Report*, la série de documents de travail sur le commerce et l'investissement et celle intitulé *Trade Insights* ainsi que la base de données CESAP-Banque mondiale sur les coûts des échanges, a fourni une assise solide aux fins de l'élaboration et de l'application de politiques fondées sur la connaissance des faits pour répondre aux questions émergentes et suscité l'intérêt des médias et des responsables des politiques. Le nombre d'articles de presse et de références à des publications de la CESAP s'est élevé à 106 dans le domaine du commerce et de l'investissement (contre un objectif de 35 pour l'exercice biennal) et à 34 dans domaine du transfert de technologies et de la mécanisation agricole (contre un objectif de 10 pour l'exercice biennal). Le Réseau Asie-Pacifique de recherche et de formation sur le commerce a continué de promouvoir la compréhension des possibilités d'action fondées sur des données factuelles auprès des décideurs de la région, tandis que le Réseau d'experts des Nations Unies pour le commerce et le transport sans papier en Asie et dans le Pacifique a continué de faire mieux connaître le commerce transfrontière sans papier et d'autres questions émergentes liées à la facilitation des échanges.

**Réalisation escomptée: b) Renforcement de la coopération régionale en matière de commerce, d'investissement, de développement de l'entreprise, d'innovation et de développement et de transfert des technologies à l'appui d'un développement inclusif et durable**

**Énoncé des réalisations:** Les négociations tendant à faciliter le commerce transfrontière sans papier ont progressé conformément aux dispositions des résolutions 68/3 et 70/6 de la Commission. D'autres initiatives de la CESAP en matière de coopération régionale, dont le Réseau Asie-Pacifique de recherche et de formation sur le commerce et le Réseau d'experts des Nations Unies pour le commerce et le transport sans papier en Asie et dans le Pacifique n'ont cessé de prendre de l'ampleur. Trente-quatre États membres ont jugé utile leur participation aux mécanismes de coopération régionale sur le commerce et l'investissement (contre un objectif de 26 pour l'exercice biennal), chiffre qui est de 27 (contre un objectif de 10 pour l'exercice

biennal) en ce qui concerne les États membres participant à des mécanismes de coopération régionale pour l'innovation, le transfert de technologies et la mécanisation agricole. Le quatrième cycle de négociations tarifaires dans le cadre de l'Accord commercial Asie-Pacifique s'est achevé avec succès : la Mongolie est devenue le septième membre, sous réserve de ratification nationale. Bien que la portée de l'Accord, s'agissant de la marge moyenne de préférences, soit toujours de 32 % (contre un objectif de 35 % pour l'exercice biennal), le nombre de produits bénéficiant de préférences est passé de 5 000 en 2013 à 10 868 (contre un objectif de 6 000 pour l'exercice biennal).

**Réalisation escomptée: c) Renforcement de la capacité des États membres de la CESAP de formuler et mettre en œuvre des politiques plus efficaces et plus cohérentes en matière de commerce, d'investissement, de développement de l'entreprise et de transfert des technologies à l'appui d'un développement inclusif et durable**

**Énoncé des réalisations:** La CESAP s'est activement employée à renforcer les capacités de ses membres en matière d'élaboration de politiques relatives au commerce et à l'investissement, en particulier dans les domaines de l'analyse des politiques commerciales et de la facilitation des échanges, par le biais de 82 ateliers. En moyenne, 89 % des participants (contre un objectif de 80 % pour l'exercice biennal) ont indiqué que leur capacité de formuler ou mettre en œuvre des politiques en matière de commerce, d'investissement et de développement de l'entreprise s'étaient accrues à l'issue de leur participation aux activités de la CESAP. En outre, la totalité de ceux qui ont participé aux activités du Centre de l'Asie et du Pacifique pour le transfert de technologie et du Centre pour la mécanisation agricole durable ont estimé avoir amélioré leurs compétences (contre un objectif de 80 % pour l'exercice biennal). Les travaux et outils analytiques, notamment le rapport sur le commerce et l'investissement en Asie et dans le Pacifique, le Réseau Asie-Pacifique de recherche et de formation sur le commerce, l'Accord Asie-Pacifique sur le commerce et l'investissement et la Base de données CESAP-Banque mondiale sur les coûts du commerce ont fourni une assise solide permettant d'améliorer la conception et l'application des politiques et des accords internationaux.

#### **D. Sous-programme 3: Transport**

**Objectifs de l'Organisation:** Renforcer la coopération et l'intégration régionales dans le domaine des transports, pour un développement inclusif et durable dans la région de la CESAP

**Réalisation escomptée: a) Enrichissement des connaissances des États membres de la CESAP et renforcement de leur capacité de concevoir et mettre en œuvre des politiques et programmes de transport**

**Énoncé des réalisations:** La CESAP a continué de renforcer les capacités des gouvernements et d'autres parties prenantes de concevoir et élaborer des politiques relatives au développement durable des transports, contribuant ainsi à la formulation de 10 nouvelles politiques, nouveaux programmes ou nouvelles initiatives pendant l'exercice biennal, en portant ainsi le nombre total à 90 (ce qui correspond à l'objectif pour l'exercice biennal). Parmi les thèmes abordés figuraient le développement de l'infrastructure grâce à des partenariats public-privé ; l'amélioration de la sécurité routière, notamment l'harmonisation et la normalisation des codes de la route et des panneaux de signalisation routière à l'appui de la Décennie d'action pour la sécurité



routière lancée à l'échelle mondiale ; et la mise en œuvre de politiques viables en matière de transport. Des matériels de référence sur des questions connexes ont été produits, notamment une série de formations en ligne sur les partenariats public-privé. En outre, le Comité des transports et le Comité des technologies de l'information et de la communication ont tenu pour la première fois une session commune sur le thème « Exploitation des synergies intersectorielles entre les infrastructures », visant à promouvoir les synergies entre les TIC et les infrastructures énergétiques et de transport.

**Réalisation escomptée: b) Amélioration de la capacité des États membres de la CESAP et du secteur privé de planifier et créer des liaisons de transport international intermodal utilisant notamment le réseau de la Route d'Asie, le réseau du Chemin de fer transasiatique et les ports secs d'importance internationale**

**Énoncé des réalisations:** Alors que les gouvernements s'efforcent de concilier la demande de mobilité accrue et la nécessité de réduire les facteurs externes négatifs qui pèsent sur le secteur des transports, les accords intergouvernementaux sur les ports secs, le réseau de la Route d'Asie et le réseau du Chemin de fer transasiatique ont vocation à aider les pays à mettre en place des couloirs internationaux de transport intermodal. Au cours de l'exercice biennal, trois pays ont signé l'Accord sur les ports secs et cinq sont devenus parties, portant le nombre total d'adhésions d'États membres de la CESAP à des accords mondiaux, régionaux et sous-régionaux dans ce domaine à 73 (contre un objectif de 70 pour l'exercice biennal). Le développement et l'amélioration des deux réseaux ont considérablement progressé, ainsi que l'ont rapporté les États membres, en particulier à la quatrième session du Comité des transports en 2014 et à la soixante et onzième session de la Commission en 2015. Plus précisément, au cours de l'exercice biennal, 10 nouveaux projets nationaux et études de faisabilité ont été mis au point pour perfectionner l'infrastructure de transport de la région, portant le nombre de total de projets et d'études de faisabilité à 70 (ce qui correspond à l'objectif pour l'exercice biennal).

**Réalisation escomptée: c) Amélioration de la capacité des États membres de la CESAP et du secteur privé d'appliquer des mesures pour accroître l'efficacité des opérations et de la logistique des transports internationaux**

**Énoncé des réalisations:** L'aide de la Commission a abouti à la signature de l'Accord intergouvernemental de l'Organisation de Shanghai pour la coopération visant la facilitation des transports routiers internationaux, ainsi qu'à l'adoption du Cadre de coopération régional pour la facilitation des transports ferroviaires internationaux (résolution 71/7 de la Commission) et d'un plan d'action destiné à améliorer la performance du couloir de transport reliant le Kazakhstan, le Kirghizistan et le Tadjikistan. En outre, la CESAP a contribué à l'élaboration d'un projet d'accord sur le transport routier international entre la Chine, la Fédération de Russie et la Mongolie. Elle a aussi obtenu un consensus sur un modèle type de système d'information logistique pour la région. Le nombre des initiatives prises pour éliminer les obstacles non physiques et faciliter les mouvements des personnes, des biens et des véhicules sur les axes de transport et aux postes frontière est passé de 24 en 2012-2013 à 30 en 2014-15 (ce qui correspond à l'objectif pour l'exercice biennal). Cinq pays ont mis au point des programmes de formation sur les opérations de transit, le transport multimodal et la logistique, portant

le nombre total de pays à 15 (ce qui correspond à l'objectif pour l'exercice biennal).

#### **E. Sous-programme 4: Environnement et développement**

**Objectif de l'Organisation:** Rendre les sociétés de l'Asie et du Pacifique plus durables, plus résilientes et plus inclusives, notamment en encourageant une croissance de qualité

**Réalisation escomptée: a) Meilleure compréhension, par les pouvoirs publics aux niveaux local et national, des politiques relatives à l'environnement, à l'eau et à l'énergie, et aux zones urbaines, ainsi que des stratégies en faveur de la réduction de la pauvreté et du développement inclusif et durable**

**Énoncé des réalisations:** Des forums régionaux de haut niveau, des réunions de groupes d'experts, des concertations multipartites et des projets sur le terrain ont été organisés en 2014-2015 en vue de faire mieux comprendre aux autorités locales et nationales et autres parties prenantes les politiques concernant l'environnement, l'énergie, l'eau et les zones urbaines ainsi que les stratégies permettant de lutter contre la pauvreté et de surmonter les obstacles qui s'opposent à un développement inclusif et durable. La CESAP a en outre publié un certain nombre d'ouvrages analytiques, de rapports techniques et de notes d'orientation et mis au point des plateformes en ligne relatives au développement durable, à l'énergie, à l'eau et au développement durable des villes. Ainsi, les publications, documents d'orientation, projets et activités connexes de la CESAP ont été mentionnés à 29 reprises (contre un objectif de 13 pour l'exercice biennal) dans des documents, déclarations et exposés sur les politiques ainsi que dans les principaux médias.

**Réalisation escomptée: b) Amélioration de la capacité des pouvoirs publics et des autres parties prenantes d'élaborer et mettre en œuvre des politiques relatives à l'environnement, à l'eau et à l'énergie, et aux zones urbaines, ainsi que des stratégies en faveur d'un développement inclusif et durable**

**Énoncé des réalisations:** La CESAP a organisé une série d'ateliers, de voyages d'étude et de programmes de renforcement des capacités en ligne, notamment une plateforme régionale sur l'Internet portant sur le développement durable et l'économie verte. Elle a aussi mis au point plusieurs modules d'apprentissage en ligne et placé sur son site Web le rapport intitulé *Transformation for Sustainable Development in Asia and the Pacific Region*. Les activités de renforcement des capacités ont aidé à améliorer les compétences nationales et régionales pour l'intégration de l'environnement dans les politiques et plans de développement économique et autres, l'accent étant mis sur la croissance verte à faible émission de carbone, la sécurité énergétique et les ressources en eau, ainsi que le développement urbain durable. Ces activités ont permis d'atteindre plus de 600 décideurs et importantes parties prenantes de la région. Elles ont contribué à l'élaboration par les gouvernements de 15 politiques, stratégies et initiatives dans les domaines de l'environnement, de l'énergie, de l'eau et du développement urbain (contre un objectif de 13 pour l'exercice biennal).

**Réalisation escomptée: c) Renforcement de la coopération régionale et du réseautage au sujet des politiques relatives à l'environnement, à l'eau et à l'énergie, et aux zones urbaines, ainsi que des stratégies en faveur du développement inclusif et durable**

**Énoncé des réalisations:** La CESAP a axé ses activités de mise en valeur des capacités sur l'appui à la recherche d'un consensus durable, en particulier compte tenu des débats en cours à l'échelle mondiale liés à l'élaboration du Programme de développement durable à l'horizon 2030 et des objectifs de développement durable. Elle a mené des activités visant à jeter les bases de la formation d'un consensus et a fourni aux États membres les dernières recherches et analyses à l'appui d'une concertation intergouvernementale. Au cours de l'exercice biennal, la CESAP a préparé la publication intitulée *The State of the Environment and Development in Asia and the Pacific*, a organisé le Forum Asie-Pacifique pour le développement durable (Bangkok, 21 et 22 mai 2015) et le sixième Forum Asie-Pacifique de l'urbanisation (Jakarta, 19-21 octobre 2015) ainsi que la consultation régionale sur la responsabilisation et la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030. Vingt documents finals, recommandations et initiatives (ce qui correspond à l'objectif pour l'exercice biennal) ont été produits à l'appui des travaux de la Commission dans les domaines de l'environnement, de la sécurité énergétique, de la gestion des ressources en eau et du développement urbain.

**F. Sous-programme 5: Technologies de l'information et de la communication et réduction des risques de catastrophe**

**Objectif de l'Organisation:** Améliorer la connectivité par les technologies de l'information et de la communication (TIC) et renforcer la coopération et les capacités régionales dans le but de mieux assurer la réduction et la gestion des risques de catastrophe, ainsi que des risques socio-économiques qui y sont associés, aux fins d'un développement inclusif et durable en Asie et dans le Pacifique

**Réalisation escomptée: a) Renforcement de la capacité des États membres de mesurer et d'analyser la progression vers une société de l'information inclusive et résiliente**

**Énoncé des réalisations:** Quatre-vingt-un pour cent des décideurs (contre un objectif de 75 % pour l'exercice biennal) ont indiqué que leurs connaissances et leurs compétences en matière d'élaboration de politiques et stratégies relatives à l'utilisation des technologies de l'information et de la communication et à la réduction des risques de catastrophe s'étaient améliorées grâce aux études analytiques, aux ateliers régionaux et à la concertation multipartite. Les États membres ont continué d'apprécier les effets de l'action de la CESAP en faveur de l'amélioration des connaissances et compétences nécessaires à la formulation de politiques et stratégies dans le domaine des TIC et de la réduction des risques de catastrophe. Ce point a été confirmé à la quatrième session du Comité des technologies de l'information et de la communication (Bangkok, 14- 16 octobre 2014), à laquelle la CESAP a été priée d'accroître son assistance, notamment aux pays ayant des besoins particuliers, afin de renforcer les compétences en matière d'élaboration de politiques fondées sur des faits dans le domaine des TIC. À la fin 2015, 11 politiques, stratégies et initiatives (ce qui correspond à l'objectif pour l'exercice biennal) avaient été élaborées ou mises en œuvre dans le domaine des TIC et de la réduction des risques de catastrophe.

**Réalisation escomptée: b) Renforcement de la coopération régionale en matière de connectivité par les TIC, afin de favoriser un développement inclusif et durable**

**Énoncé des réalisations:** Quinze États membres de la CESAP (contre un objectif de 10 pour l'exercice biennal) ont indiqué qu'ils avaient tiré profit des mécanismes de coopération régionale promus par la CESAP dans le domaine de la connectivité par les TIC et de l'utilisation des techniques spatiales aux fins de la réduction des risques de catastrophe, ce qui ressort des déclarations faites et des rapports établis en 2014-2015. Parmi les mécanismes de coopération régionale mis en place figurent l'Autoroute Asie-Pacifique de l'information, les systèmes d'information géoréférencée aux fins de la gestion des risques de catastrophe et le Mécanisme régional de coopération pour le suivi et l'alerte rapide relatifs aux sécheresses, dans le cadre duquel un appui a été fourni aux pays en développement de la région. Des organismes des Nations Unies et organisations régionales ont aussi exprimé leur appui aux programmes de coopération régionale menés par la Commission pour promouvoir la connectivité par les TIC et l'utilisation des données géospatiales aux fins de la réduction des risques de catastrophe. En outre, la CESAP a piloté la mise en œuvre du Plan d'action Asie-Pacifique (2012-2017), qui a progressé grâce au soutien des États membres et des partenaires mondiaux/régionaux.

**Réalisation escomptée: c) Amélioration de la connaissance et de la compréhension qu'ont les États membres des politiques et stratégies efficaces en matière de réduction des risques de catastrophe dans la région**

**Énoncé des réalisations:** La CESAP a contribué à améliorer les connaissances des décideurs s'agissant des politiques et stratégies susceptibles de réduire les risques de catastrophe et de renforcer la résilience, par des études analytiques et normatives, la mise en commun des bonnes pratiques et des enseignements tirés, ainsi que des activités de coopération régionale. Quatre-vingts pour cent des États membres de la CESAP (contre un objectif de 62 % pour l'exercice biennal) qui ont participé à des activités organisées par la Commission ont indiqué qu'ils étaient mieux à même d'évaluer, d'anticiper et de gérer les risques de catastrophe. Les responsables gouvernementaux ont notamment pu améliorer leur savoir en matière de d'intégration de la réduction des risques de catastrophe dans les plans de développement multisectoriels et infranationaux et ont été sensibilisés à cette question. La CESAP a perfectionné les outils d'évaluation de la vulnérabilité aux catastrophes et au changement climatique, ainsi que de gestion de l'information sur les catastrophes, notamment pour la réduction des risques sismiques. Des stratégies régionales portant sur les statistiques relatives aux catastrophes ont été arrêtées lors de réunions régionales organisées par la CESAP. La Commission a également recensé des stratégies de coopération régionales permettant de lutter contre les risques communs, d'améliorer les dispositifs régionaux d'alerte rapide multirisques et de mettre en place des mécanismes de coopération régionale pour les risques transfrontaliers.

**Réalisation escomptée: d) Renforcement de la capacité des États membres d'utiliser les TIC dans leurs politiques et programmes en faveur d'un développement socio-économique inclusif et durable**

**Énoncé des réalisations:** L'Académie pour l'initiation aux TIC des responsables publics du Centre Asie-Pacifique de formation aux technologies

de l'information et de la communication pour le développement a été lancée dans 30 pays et son programme de formation s'est élargi à 11 modules. Plus de 30 000 responsables gouvernementaux, décideurs et formateurs du service public ont bénéficié d'une formation sur place et en ligne. Quatre-vingt-dix pour cent des participants aux manifestations du Centre (contre un objectif de 85% pour l'exercice biennal) ont reconnu leur pertinence et leur utilité. À la fin de 2015, 361 cours de formation nationaux (contre un objectif de 195 pour l'exercice biennal) portaient sur des modules mis au point par le Centre ou les intégraient, renforçant ainsi la viabilité et l'impact du programme de l'Académie. Les modules du campus virtuel du Centre sont disponibles dans 16 langues. La série de cours d'initiation existe maintenant dans 14 pays et dans sept langues et a été adoptée par plus de 130 universités, comblant ainsi les carences en matière de technologies de l'information et de la communication au service du développement dans les établissements d'enseignement supérieur de la région.

## **G. Sous-programme 6: Développement social**

**Objectif de l'Organisation:** Renforcer la coopération régionale dans l'édification d'une société socialement inclusive qui protège, autonomise et garantit l'égalité pour tous les groupes sociaux en Asie et dans le Pacifique

**Réalisation escomptée:** a) **Connaissance approfondie et meilleure compréhension des tendances et des politiques en matière de développement social et de population dans la région, notamment leurs aspects sexospécifiques, ce qui facilite la prise de décisions efficaces par les États membres de la CESAP**

**Énoncé des réalisations:** La CESAP a défini les grandes priorités et les approches pratiques à l'appui des politiques des États membres fondées sur les faits, à l'aide de recherches novatrices sur l'exclusion des jeunes, les tendances concernant la lutte contre le VIH, l'état d'avancement du Programme d'action de Beijing, la situation des personnes handicapées, les mouvements migratoires internationaux, la protection sociale et l'inégalité, la population et le développement et le vieillissement. Douze États membres de la CESAP (ce qui correspond à l'objectif pour l'exercice biennal) ont jugé utiles les politiques, stratégies et bonnes pratiques relatives au développement social promues par la Commission aux fins d'une prise de décision efficace. Quatre-vingt-quatorze pour cent des personnes ayant répondu aux évaluations concernant les publications et rapports de la CESAP (contre un objectif de 80% pour l'exercice biennal) ont indiqué que leurs connaissances et leur perception des tendances, politiques et bonnes pratiques en matière de développement social et de population avaient été renforcées. De même, 93 % de ceux qui ont répondu aux évaluations des produits analytiques (contre un objectif de 70 % pour l'exercice biennal) ont indiqué que leurs connaissances et leur perception de la dimension sexospécifique du développement social et des tendances démographiques avaient été renforcées.

**Réalisation escomptée: b) Resserrement de la coopération régionale et amélioration de la capacité de mettre en œuvre les engagements internationaux en faveur de l'intégration et de la protection sociales, notamment celles des groupes sociaux vulnérables en Asie et dans le Pacifique**

**Énoncé des réalisations:** Les États membres de la CESAP ont adopté 14 résolutions, décisions et recommandations (contre un objectif de 12 pour l'exercice biennal), ce qui témoigne du consensus régional sur la promotion de la mise en œuvre des engagements internationaux et régionaux en faveur de l'intégration et de la protection sociales. Dix-sept cadres, partenariats et dispositifs régionaux et sous-régionaux (contre un objectif de 5 pour l'exercice biennal) ont été mis en place sur des questions connexes. La feuille de route de la CESAP concernant le VIH et le sida, qui rend compte du consensus régional sur les domaines d'action prioritaires pour parvenir à l'accès universel à la prévention du VIH, au traitement, aux soins et au soutien, a été mise en œuvre dans au moins 13 pays. Le consensus a été confirmé lors de l'adoption du Cadre régional d'action pour le VIH et le sida pour l'après-2015 par la Réunion intergouvernementale pour l'Asie et le Pacifique sur le VIH et le sida tenue en 2015. L'Alliance Asie-Pacifique des services à la jeunesse, lancée en 2014, a servi de plateforme pour renforcer les réseaux et les initiatives. En particulier, les partenariats noués dans le cadre de l'Appel de Katmandou approuvé en mars 2015 ont permis par la suite d'organiser des secours pilotés par des jeunes en cas de séisme.

**Réalisation escomptée: c) Resserrement de la coopération régionale et amélioration de la capacité de mettre en œuvre les engagements internationaux en faveur de l'égalité des sexes et de l'autonomisation des femmes en Asie et dans le Pacifique**

**Énoncé des réalisations:** La CESAP a renforcé la coopération régionale pour promouvoir l'adoption et l'application de cadres normatifs aux fins de parvenir à l'égalité hommes-femmes et d'améliorer les compétences des entités nationales, y compris les mécanismes nationaux pour la promotion de la femme, en vue de l'intégration de la problématique hommes-femmes dans les programmes de développement nationaux. Le consensus quant à la nécessité de fixer dans le Programme 2030 un objectif distinct consacré à l'égalité hommes-femmes et à l'autonomisation des femmes montre l'impact des activités de la Commission. L'importance que les États membres accordent à la coopération régionale pour faire progresser l'égalité hommes-femmes a été mise en évidence par cinq recommandations, décisions et initiatives (contre un objectif de 3 pour l'exercice biennal), dont la Déclaration ministérielle Asie-Pacifique sur la promotion de l'égalité des sexes et de l'autonomisation des femmes et l'amélioration des compétences des responsables gouvernementaux en matière de suivi des progrès et de mise en œuvre du Programme de Beijing à l'aide d'indicateurs de l'égalité entre les sexes. Quatre-vingt-treize pour cent (contre un objectif de 80% pour l'exercice biennal) de ceux qui ont participé à des ateliers sur l'égalité hommes-femmes et l'émancipation économique des femmes ont reconnu que leurs connaissances et leurs compétences s'en trouvaient renforcées.

**Réalisation escomptée: d) Resserrement de la coopération régionale et amélioration de la capacité de promouvoir les droits des personnes handicapées en Asie et dans le Pacifique**

**Énoncé des réalisations:** À travers l'appui au Groupe de travail sur la Décennie Asie-Pacifique pour les personnes handicapées et d'interventions visant à accroître la sensibilisation et les compétences techniques, la CESAP a renforcé la coopération régionale et la capacité des États membres de promouvoir les droits des personnes handicapées. En témoignent les 13 recommandations, décisions et initiatives (contre un objectif de 8 pour l'exercice biennal) élaborées et mises en œuvre par les États membres de la CESAP pour renforcer les cadres régionaux et sous-régionaux mis en place aux fins de la coopération dans ce domaine. Il s'agit notamment des engagements de haut niveau envers la Feuille de route régionale pour la mise en œuvre de la Stratégie d'Incheon visant à faire du droit une réalité pour les personnes handicapées en Asie et dans le Pacifique, de l'exécution de 15 plans d'action nationaux sur les grands objectifs de la Stratégie d'Incheon et de références aux personnes handicapées dans les engagements intergouvernementaux pris à l'échelle régionale et mondiale relatifs à la réduction des risques de catastrophe et à l'égalité hommes-femmes. Tous les participants aux activités de la CESAP (contre un objectif de 80 % pour l'exercice biennal) ont indiqué qu'ils avaient acquis davantage de connaissances sur les handicaps.

**H. Sous-programme 7: Statistiques**

**Objectif de l'Organisation:** Améliorer l'utilisation des statistiques pour prendre des décisions en connaissance de cause et établir et diffuser des statistiques de qualité pour des sociétés inclusives, durables et résilientes dans la région de la CESAP

**Réalisation escomptée: a) Meilleure compréhension, parmi les décideurs et la population, grâce à l'information et aux analyses statistiques, des tendances du développement et des problèmes émergents afin de promouvoir des sociétés inclusives, durables et résilientes**

**Énoncé des réalisations:** La CESAP a produit divers matériels analysant les tendances et les questions émergentes en matière de développement dans toute la région. Soixante pour cent (ce qui correspond à l'objectif pour l'exercice biennal) des décideurs nationaux et du grand public ont jugé que les outils analytiques de la Commission étaient pertinents et utiles. De nouveaux indicateurs ont été ajoutés dans les bases de données statistiques pour en élargir la portée et accroître leur utilisation, ainsi que des produits importants tels que les publications phares de la CESAP et des plateformes de suivi. Le nombre de téléchargements de produits statistiques en ligne fournis par la CESAP est passé de 500 par mois en 2012-2013 à 2 127 par mois en 2014-2015 (contre un objectif de 600 pour l'exercice biennal). La diffusion en ligne de l'édition 2014 de l'Annuaire de statistiques pour l'Asie et le Pacifique a été un succès, ainsi qu'en témoigne l'augmentation du nombre de consultations de la base de données. Dans l'édition 2015 de l'Annuaire de statistiques, l'analyse a été recentrée sur les objectifs de développement durable. L'édition 2015 du Rapport régional Asie-Pacifique sur les objectifs du Millénaire pour le développement, intitulée *Making It Happen: Technology, Finance and Statistics for Sustainable Development in Asia and the Pacific*, est axée sur la nécessité de mettre en place des capacités statistiques pour permettre la prise de décision fondée sur des données

factuelles. La CESAP a lancé une nouvelle série, *Stats Briefs*, et a présenté des documents de travail pour appuyer les recherches concernant un certain nombre de sujets sur la mesure des objectifs de développement durable.

**Réalisation escomptée: b) Renforcement de la capacité des États membres de la CESAP de produire, de diffuser et d'utiliser les statistiques conformément aux normes convenues internationalement et aux bonnes pratiques à l'appui des progrès réalisés sur la voie de sociétés inclusives, durables et résilientes**

**Énoncé des réalisations:** Les programmes régionaux de la Commission portant sur les statistiques ont été axés spécifiquement sur le renforcement des capacités des États membres de produire, diffuser et utiliser les statistiques, de mobiliser des fonds, de fournir des services consultatifs et d'organiser des réunions de groupes d'experts et séminaires. L'Institut de statistique pour l'Asie et le Pacifique a dispensé une formation à plus de 1 400 statisticiens venant de 65 administrations nationales. Quatre-vingt-seize pour cent des participants aux ateliers et réunions de groupes d'experts (contre un objectif de 65 % pour l'exercice biennal) ont indiqué qu'ils étaient en mesure d'appliquer les connaissances acquises pour fournir de meilleures données comparables et mieux les utiliser. Soixante-cinq pour cent des statisticiens venant de systèmes nationaux ayant reçu une formation de l'Institut (contre un objectif de 70 % pour l'exercice biennal) ont indiqué qu'ils étaient plus à même de produire des données de très bonne qualité en temps opportun. La CESAP a aidé les États membres à élaborer des plans d'action pour repérer les insuffisances des moyens statistiques requis pour assurer le suivi des objectifs de développement durable.

**I. Sous-programme 8: Activités sous-régionales pour le développement**

**Composante 1**

**Activités sous-régionales pour le développement dans le Pacifique**

**Objectif de l'Organisation:** Traiter efficacement les problèmes prioritaires de la sous-région du Pacifique dans l'élaboration et la mise en œuvre de politiques de développement inclusif et durable pour la réalisation des objectifs de développement convenus à l'échelon international, notamment la Stratégie de Maurice pour la poursuite de la mise en œuvre du Programme d'action pour le développement durable des petits États insulaires en développement, le Programme d'action en faveur des pays les moins avancés pour la décennie 2011-2020 et les Objectifs du Millénaire pour le développement

**Réalisation escomptée: a) Renforcement de la capacité de concevoir et mettre en œuvre des mesures concrètes et supplémentaires au niveau national et/ou sous-régional pour traiter effectivement les vulnérabilités et les besoins de développement des pays et territoires insulaires du Pacifique**

**Énoncé des réalisations:** Au cours de la période biennale, la CESAP a reçu et traité 18 demandes émanant de gouvernements du Pacifique (contre un objectif de 10 pour l'exercice biennal). Deux pays ont élaboré un plan national de migration de la main-d'œuvre traitant des vulnérabilités au changement climatique, et un autre pays a achevé une enquête sur la main-d'œuvre nationale. Dix pays ont renforcé leurs capacités, ce qui leur a



permis d'exprimer, lors des concertations, la position de la région sur les moyens de surmonter les vulnérabilités et de répondre aux besoins des États insulaires du Pacifique dans le domaine du développement, notamment en ce qui concerne le changement climatique et l'exclusion sociale. Ainsi, les résultats de la troisième Conférence internationale sur les petits États insulaires en développement (Apia, 1<sup>er</sup>- 4 septembre 2014), à savoir les Modalités d'action accélérées des petits États insulaires en développement (Orientations de SAMOA), ont tenu compte de la plupart des préoccupations exprimées par les petits États insulaires du Pacifique. Trois pays ont renforcé leurs capacités en vue d'intégrer le développement durable dans leurs plans stratégiques respectifs dans ce domaine. Deux pays ont élaboré des plans sur la collecte de statistiques environnementales aux fins du renforcement des politiques fondées sur des faits dans le domaine du développement durable.

**Réalisation escomptée: b) Les pays et territoires insulaires du Pacifique sont à même d'influencer les activités des forums et processus régionaux et mondiaux de développement durable**

**Énoncé des réalisations:** Un nombre croissant de représentants à haut niveau de responsabilité des États insulaires du Pacifique a participé aux réunions de la CESAP, ce qui a eu une incidence sur les activités de la Commission et a abouti à l'adoption de résolutions portant sur les vulnérabilités des petits pays insulaires en développement. Treize objectifs et initiatives stratégiques pour les politiques de développement durable (contre un objectif de 10 pour l'exercice biennal) ont été étudiés par la CESAP. Les ministères de l'énergie ont entériné la base de données régionales du Pacifique destinée à l'initiative Énergie durable pour tous. La deuxième phase de la Stratégie décennale pour la statistique dans la région du Pacifique a été élaborée grâce aux contributions des pays de la région lors de réunions du Comité directeur pour la statistique dans la région du Pacifique. Un pays a achevé son examen périodique universel et en a présenté les résultats au Conseil des droits de l'homme. Les officiers de l'état civil du Pacifique ont mis en commun des renseignements sur l'amélioration de la collecte des faits d'état civil et des statistiques de l'état civil et leur archivage.

**Réalisation escomptée: c) Coopération et intégration intrarégionales renforcées pour la promotion du développement inclusif et durable, y compris par la coopération Sud-Sud**

**Énoncé des réalisations:** Quinze initiatives de coopération intrarégionale, y compris de coopération Sud-Sud, (contre un objectif de 12 pour l'exercice biennal) entre des États insulaires du Pacifique et l'Asie ont été mises en œuvre directement par la CESAP ou par son intermédiaire. À la suite d'un atelier régional sur l'Accord commercial Asie-Pacifique, 11 États insulaires du Pacifique ont manifesté leur intérêt et demandé à la CESAP d'entreprendre des études pour évaluer les coûts et avantages dudit accord pour les différents pays. La CESAP a aussi facilité les débats entre 14 États insulaires du Pacifique pour arrêter une position commune sur le programme de développement pour l'après-2015. Lors de la Consultation Asie-Pacifique de haut niveau sur le financement du développement, neuf États insulaires du Pacifique ont été informés des activités de développement des infrastructures dans les îles du Pacifique, ce qui a permis de mener des concertations plus éclairées avec les pays de la région Asie. À l'issue d'une réunion régionale organisée sous les auspices de la CESAP, huit États insulaires du Pacifique ont renforcé l'intégration intrarégionale en mettant au point des stratégies

visant à mieux planifier les dépenses à moyen terme en tant qu'outil de développement durable à l'échelon national.

## **Composante 2**

### **Activités sous-régionales pour le développement en Asie de l'Est et du Nord-Est**

**Objectif de l'Organisation:** Traiter efficacement les problèmes prioritaires de la sous-région de l'Asie de l'Est et du Nord-Est dans l'élaboration et la mise en œuvre de politiques de développement inclusif et durable pour la réalisation des objectifs de développement convenus à l'échelon international, notamment les Objectifs du Millénaire pour le développement

**Réalisation escomptée: a) Renforcement de la capacité des États membres de la CESAP de formuler et mettre en œuvre des politiques et programmes de développement, comportant notamment des dimensions sexospécifiques, pour traiter les questions liées au développement durable, en tenant compte des choix de l'économie verte dans le cadre du développement durable et de l'élimination de la pauvreté, de l'efficacité énergétique, des TIC, de la réduction et de la gestion des risques de catastrophe, de la réduction de la pauvreté et du développement des infrastructures**

**Énoncé des réalisations:** La CESAP a fait des progrès considérables en ce qui concerne la promotion de la coopération sous-régionale pour renforcer les capacités des États membres dans les domaines suivants : connectivité dans la sous-région, développement durable, efficacité énergétique, réduction des risques de catastrophe et développement inclusif. En ce qui concerne le respect de l'environnement, la coopération a été élargie à la pollution atmosphérique transfrontière, à la conservation des ressources naturelles transfrontières, aux zones maritimes protégées et aux villes à faible émission de carbone, par l'intermédiaire de nouveaux projets de terrain et de cadres formels au titre du Programme de coopération de la sous-région de l'Asie du Nord-Est en matière d'environnement. Pour remédier aux disparités entre les États membres de la région en matière de développement économique, la CESAP s'est maintenue en contact avec les États membres par le biais de manifestations consultatives et a recensé des activités conjointes qui ont permis de valoriser la coopération entre les membres et d'élargir la coopération sous-régionale visant à traiter les grandes questions liées au développement durable. Quatre-vingts pour cent des participants aux activités de la CESAP (contre un objectif de 75 % pour l'exercice biennal) ont reconnu l'importance et la pertinence de la Commission dans la formulation et l'exécution de politiques et programmes portant sur les principaux domaines prioritaires.

**Réalisation escomptée: b) Renforcement du partage de connaissances et des partenariats entre les États membres, les organisations régionales, la société civile et d'autres partenaires de développement concernés pour traiter les problèmes prioritaires de l'Asie de l'Est et du Nord-Est et ainsi appuyer la réalisation des objectifs de développement convenus à l'échelon international, notamment les Objectifs du Millénaire pour le développement**

**Énoncé des réalisations:** La CESAP a collaboré avec les États membres et d'autres parties prenantes pour formuler un programme de travail traitant les problèmes prioritaires de la sous-région. Soixante-dix pour cent des États

membres (contre un objectif de 60 % pour l'exercice biennal) ont fait savoir que la coopération portant sur la réalisation des objectifs de développement convenus au plan international entre les principaux acteurs s'était renforcée. La CESAP a créé une tribune pour le partage d'idées innovantes à l'intention des gouvernements, des autorités locales, du secteur privé et de la société civile afin d'instaurer des sociétés conviviales pour les personnes âgées de la sous-région. Compte tenu de l'importance croissante du financement pour le développement en tant que moyen d'exécution des objectifs de développement durable, ainsi que de la place grandissante de la sous-région en tant que donateur, la CESAP a institué le Forum de coopération pour le développement en Asie du Nord-Est, qui vise à faciliter des débats fondés sur la recherche et l'analyse des politiques et pratiques en matière d'aide au développement et de coopération. Sept institutions partenaires de la sous-région (contre un objectif de 6 pour l'exercice biennal) ont participé aux activités de partage des connaissances menées par la CESAP.

### **Composante 3**

#### **Activités sous-régionales pour le développement en Asie du Nord et en Asie centrale**

**Objectif de l'Organisation:** Traiter efficacement les problèmes prioritaires de la sous-région de l'Asie du Nord et de l'Asie centrale dans l'élaboration et la mise en œuvre de politiques de développement inclusif et durable pour la réalisation des objectifs de développement convenus à l'échelon international, notamment les Objectifs du Millénaire pour le développement

**Réalisation escomptée:** a) **Renforcement de la capacité des États membres de la CESAP de concevoir et mettre en œuvre des politiques et programmes de développement, comportant notamment des dimensions sexospécifiques, pour traiter les questions liées à la facilitation du transport et du commerce, à l'eau, à l'énergie et à l'environnement**

**Énoncé des réalisations:** La CESAP a coopéré étroitement avec les États membres pour répondre aux besoins de la sous-région concernant le renforcement des capacités en vue de formuler et d'appliquer des politiques en faveur d'un développement inclusif et durable, en s'attachant notamment à la facilitation du commerce et des transports, aux questions environnementales (notamment la sécurité énergétique), à la réduction des risques de catastrophe et à l'adaptation au changement climatique. Les priorités de la sous-région et les carences en matière de développement ont été recensées et traitées par l'intermédiaire d'analyses des grandes tendances socio-économiques et de la diffusion des résultats des recherches, des publications phares, notes d'orientation et notes d'information de la Commission et de ses recommandations de politique générale, ainsi que de réunions consultatives rassemblant des experts de politique générale et des parties prenantes venant des milieux universitaires et du monde des affaires. L'importance des activités menées par la Commission pour favoriser la coopération dans la sous-région et mieux intégrer la sous-région au reste de l'Asie et du Pacifique a été reconnue par 77 % des États membres, comme en témoignent les déclarations faites à la soixante et onzième session de la Commission ainsi qu'aux réunions des divers comités (contre un objectif de 70 % pour l'exercice biennal).

**Réalisation escomptée: b) Renforcement du partage de connaissances et des partenariats entre les États membres, les organisations régionales, la société civile et d'autres partenaires de développement concernés pour traiter les problèmes prioritaires de l'Asie du Nord et de l'Asie centrale et appuyer ainsi la réalisation des objectifs de développement convenus à l'échelon international, notamment les Objectifs du Millénaire pour le développement**

**Énoncé des réalisations:** La CESAP a continué d'appuyer le Programme spécial des Nations Unies pour les économies d'Asie centrale, qui vise à faciliter la recherche d'un consensus, la mise au point d'actions concertées et l'établissement de partenariats et de rapports stratégiques à l'appui des objectifs de développement convenus à l'échelon international en Asie du Nord et en Asie centrale. Soixante pour cent des États membres (ce qui correspond à l'objectif pour l'exercice biennal) ont indiqué que la collaboration entre les principales parties prenantes en vue d'atteindre les objectifs de développement convenus à l'échelon international s'était accrue. Les États membres du Programme spécial sont convenus de renforcer leur participation, au moyen de contributions en nature et en espèces. En outre, ils sont convenus d'assurer une meilleure coordination entre les programmes régionaux, les organisations et les donateurs, afin de mettre en lumière et de renforcer les liens entre le Programme et le Mécanisme de coordination régionale pour la région de l'Asie et du Pacifique, ainsi que de participer pleinement au Programme 2030. Six institutions partenaires de la sous-région (ce qui correspond à l'objectif pour l'exercice biennal) ont en outre participé aux activités de partage du savoir organisées par la CESAP.

#### **Composante 4**

##### **Activités sous-régionales pour le développement en Asie du Sud et du Sud-Ouest**

**Objectif de l'Organisation:** Traiter efficacement les problèmes prioritaires de la sous-région de l'Asie du Sud et du Sud-Ouest dans l'élaboration et la mise en œuvre de politiques de développement inclusif et durable pour la réalisation des objectifs de développement convenus à l'échelon international, notamment les Objectifs du Millénaire pour le développement

**Réalisation escomptée: a) Renforcement de la capacité des États membres de la CESAP en Asie du Sud et du Sud-Ouest de concevoir et mettre en œuvre des politiques et programmes de développement pour traiter les grandes questions liées au développement et exploiter le potentiel de la coopération régionale et Sud-Sud, l'accent étant mis tout spécialement sur les pays de la sous-région ayant des besoins particuliers**

**Énoncé des réalisations:** La CESAP a aidé les États membres et le secrétariat de l'Association sud-asiatique de coopération régionale (SAARC) à aligner les priorités sous-régionales sur le Programme 2030. Elle a présenté des options de politique générale et assuré le renforcement des capacités en matière d'emploi et de protection sociale, et appuyé les activités du groupe de la SAARC chargé de recommander des politiques en faveur de la parité des sexes visant à intégrer l'entrepreneuriat dans sa stratégie d'autonomisation des femmes. Dans le cadre de ses travaux relatifs à la connectivité des transports, la Commission a préconisé que les couloirs de transport multimodal soient étendus au-delà de la sous-région couverte par la SAARC pour inclure les sous-régions voisines, afin d'optimiser les effets induits du réseau, approche qui a recueilli l'adhésion des dirigeants de l'Association. Un appui au

renforcement des compétences a été fourni aux pays les moins avancés dans le domaine des accords commerciaux multilatéraux et régionaux. D'autres discussions de politique générale ont été axées sur l'urbanisation durable et les partenariats public-privé aux fins du développement des infrastructures. Quatre-vingt-cinq pour cent des participants (contre un objectif de 70 % pour l'exercice biennal) ont jugé que les activités étaient pertinentes et utiles pour traiter les grandes priorités de la sous-région. Les activités de la CESAP ont recueilli l'adhésion lors des sessions de la Commission et ont été mentionnées à plus de 150 reprises dans les grands médias de l'Asie du Sud et du Sud-Ouest (contre un objectif de 100 pour l'exercice biennal).

**Réalisation escomptée: b) Renforcement du partage de connaissances, des partenariats entre les États membres, les organisations régionales, la société civile et d'autres partenaires de développement concernés pour traiter les grands problèmes prioritaires de l'Asie du Sud et du Sud-Ouest et appuyer ainsi la réalisation des objectifs de développement convenus à l'échelon international, notamment les Objectifs du Millénaire pour le développement**

**Énoncé des réalisations:** La CESAP s'est efforcée de s'acquitter de son rôle de centre et de plateforme du savoir dans la sous-région en vue de rechercher un consensus, de mener des actions concertées et d'établir des partenariats stratégiques à l'appui des objectifs de développement convenus à l'échelon international. Quatre-vingt-onze pour cent des États membres (contre un objectif de 60 % pour l'exercice biennal) ont indiqué que la coopération en vue de la réalisation des objectifs de développement s'était renforcée. La CESAP a conçu et diffusé un large éventail de produits axés sur le savoir portant sur les politiques, notamment le rapport *South and South-West Asia Development Report 2015-16: Regional Cooperation for Inclusive and Sustainable Development*, la série d'ouvrages sur le développement, des notes d'orientation et des cyberbulletins. Elle a également convoqué des forums sous-régionaux à forte visibilité et y a contribué, en qualité de source faisant autorité d'analyse des politiques permettant de surmonter les obstacles dans la sous-région et de faire progresser l'intégration économique régionale. Dix partenaires (contre un objectif de 8 pour l'exercice biennal) ont participé aux activités de partage du savoir menées par la CESAP. En particulier, la Commission a coopéré étroitement avec le secrétariat de la SAARC pour répondre aux besoins de la sous-région en matière de renforcement des capacités dans certains domaines de la coopération régionale aux fins d'un développement inclusif.

### **Composante 5**

#### **Activités sous-régionales pour le développement en Asie du Sud-Est**

**Objectif de l'Organisation:** Traiter efficacement les problèmes prioritaires de la sous-région de l'Asie du Sud-Est dans l'élaboration et la mise en œuvre de politiques de développement inclusif et durable pour la réalisation des objectifs de développement convenus à l'échelon international, notamment les Objectifs du Millénaire pour le développement

**Réalisation escomptée: a) Renforcement de la capacité des États membres de la CESAP en Asie du Sud-Est de concevoir et mettre en œuvre des politiques et programmes de développement pour traiter les grandes questions liées au développement et exploiter le potentiel de la coopération régionale et Sud-Sud, l'accent étant mis tout spécialement sur les pays de la sous-région ayant des besoins particuliers**

**Énoncé des réalisations:** La CESAP a continué d'aider le Myanmar dans ses efforts pour faire partie de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ASEAN) et a apporté son concours à la République démocratique populaire lao, qui devra assurer la présidence de l'ASEAN en 2016. Elle a aussi aidé ces deux gouvernements à sortir de la catégorie des pays les moins avancés. Elle a renforcé les capacités nationales de promotion des investissements pour les petites et moyennes entreprises, d'élaboration de politiques de transport et d'analyses statistiques des indicateurs de suivi à l'appui de politiques en faveur d'un développement inclusif et de la mise en œuvre du Programme 2030. Grâce au partage des meilleures pratiques régionales, la CESAP a aidé le Timor-Leste à renforcer les capacités des responsables gouvernementaux dans la mise en œuvre du Plan de développement stratégique national 2011-2030. Soixante-dix pour cent des participants aux activités de la CESAP (contre un objectif de 75 % pour l'exercice biennal) ont indiqué qu'ils avaient trouvé ces activités pertinentes et utiles pour la formulation et la mise en œuvre de politiques et programmes portant sur les principaux domaines prioritaires.

**Réalisation escomptée: b) Renforcement du partage de connaissances et des partenariats entre les États membres, les organisations régionales, la société civile et d'autres partenaires du développement concernés pour traiter les grands problèmes prioritaires de l'Asie du Sud-Est et appuyer ainsi la réalisation des objectifs de développement convenus à l'échelon international, notamment les Objectifs du Millénaire pour le développement**

**Énoncé des réalisations:** La CESAP a facilité cinq initiatives de collaboration avec la participation des États membres et d'autres parties prenantes (contre un objectif de 6 pour l'exercice biennal) pour traiter les problèmes prioritaires de la sous-région. Elle a constitué une tribune pour le partage des connaissances sur l'état, les défis et les perspectives de la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement. En partenariat avec la Banque asiatique de développement, le Programme des Nations Unies pour le développement et le Gouvernement de la République démocratique populaire lao, elle a organisé un atelier sous-régional sur la promotion des Objectifs du Millénaire pour le développement (24-26 juin 2014, Vientiane). Par l'intermédiaire du Mécanisme de coordination régional pour la région de l'Asie et du Pacifique, la CESAP a également facilité le lancement du Défi Faim zéro au Timor-Leste en janvier 2014. Les grandes priorités de développement de la sous-région étaient de renforcer la plateforme SME Link du Myanmar, qui avait pour but d'ouvrir des débouchés mondiaux aux entrepreneurs locaux, de créer des emplois et de promouvoir le développement inclusif, de faciliter le développement d'un système intégré de transport et de logistique dans les pays de l'ASEAN et de la sous-région du Pacifique et de promouvoir la coopération Sud-Sud.